

Mail :

II - Responsable chargé de sécurité générale :

☞ **Nom, Prénom :**

Tél portable (*joignable pendant la manifestation*) :

OUI	NON
-----	-----

Port d'une chasuble ou brassard :

Nom de la société de sécurité :

Pour la vérification de l'agrément de la société contacter le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS : tél 01.48.22.20.40 de 9h00 à 17h00 mail : cnaps-dt-sud-ouest@interieur.gouv.fr

III – Responsable de la sécurité incendie :

☞ **NOM, Prénom :**

Tél portable (*joignable pendant la manifestation*) :

IV – RESPONSABLE secours à personnes :

☞ **Association de secourisme :**

La liste des associations est disponible sur le site internet des services de l'Etat en Deux-Sèvres (www.deux-sevres.gouv.fr)

☞ **Nom, Prénom du responsable :**

Tél portable (*joignable pendant la manifestation*) :

CARACTERISTIQUES DE LA MANIFESTATION

1/ Environnement (cocher la case):

Espace clos et couvert	Espace clos non couvert	Espace ouvert (ville, champ..)
-------------------------------	--------------------------------	---------------------------------------

Type de public :

Familial	jeune
-----------------	--------------

DATES (précisez)								
Heure début / Heure fin	/	/	/	/				
Effectif public attendu sur l'ensemble de la manifestation								
% assis								
% debout								
Effectif maximal à l'instant "t"								
Cuisine/points chaud	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	non

C/ Sécurité incendie :

Risque incendie marqué ou signalé :	Oui	Non	
Stockage de combustibles divers	Oui	Non	
Pyrotechnie, artifices :	Oui	Non	
Présence d'extincteurs :	Oui	Non	Nombre :
Installations électriques :	Oui	non	
Présence de groupes électrogènes :	Oui	Non	

ORGANISATION DE LA SECURITE PUBLIQUE ET DE LA SECURISATION DE LA MANIFESTATION

A/ Organisation d'un service d'ordre :

Oui	Non
-----	-----

Nom de la société :

Nombre d'agents :

B/ autres services d'ordre engagés :

- police municipale OUI NON nom et coordonnées du responsable :
- police nationale OUI NON
- gendarmerie OUI NON

C/ Stationnement :

Localisation parking utilisé :

Capacité :

Nombre d'agents de surveillance :

Nature du sol :

D/ Cheminement des spectateurs entre les parkings et le spectacle :

Balisage :

Oui	Non
-----	-----

E/ Circulation :

Neutralisation de voies et déviations éventuelles (lesquelles) :

Voies de circulation des services de secours (axes rouges sur plan) :

F/ Sécurisation de la manifestation :

* Dispositif de filtrage Oui Non

--	--

Nombre d'accès :

Horaires d'ouverture des accès :

Mode de filtrage :

* Dispositif pour empêcher l'arrivée de véhicules Ou

Non	
-----	--

-interdiction de stationnement/circulation (prise d'arrêtés) : OUI NON (Joindre plan)

-fermeture d'accès /barrières/véhicules bloquants/plots en béton :

HYGIENE ET SANTE PUBLIQUES

1/ Restauration :

Stand(s) de restauration avec cuisine ou point chaud :

Oui	Non
-----	-----

2/ Installations hygiéniques :

Nombre de points d'eau potable (1 pour 750 personnes) :

Nombre de points d'eau non potable :

Nombre de WC (1 Pour 100 personnes) :

dont nombre de WC handicapés :

3/ Déchets :

Nombre de points de réception des déchets :

Modalités de stockage, d'enlèvement des déchets et de remise en état du site :

4/ Animaux :

Présence d'animaux accompagnant le public de la manifestation

Oui	Non	Type
-----	-----	------

5/ Prévention alcool et stupéfiants :

Présence d'associations spécialisées sur le site :

Oui	Non
-----	-----

Nom de l'association :

Mise à disposition d'éthylotests :

Oui	Non
-----	-----

SIGNATAIRES

Signature organisateur	Signature Maire
------------------------	-----------------

Date :

PIECES A JOINDRE au dossier

- Plan de situation de la manifestation
- Plan d'implantation générale de la manifestation prévue et de l'ensemble des installations et animations prévues (ce plan sera affiché à l'entrée du site et au poste de secours) :
- Les points d'accès du public (billetterie)
- l'emplacement des parkings et des lieux de stationnement
- l'emplacement des chapiteaux, scène(s), tivolis etc...
- lieux d'installation des points chauds
- emplacement des groupes électrogènes
- lieux d'implantation des extincteurs
- sanitaires et points d'eau
- lieu du stockage des déchets
- les voies de cheminement du public sur le site et entre le parking et le site de la fête
- barrières et issues de secours
- l'emplacement du poste de secours (PMA)
- Les voies et sens d'accès des services de secours et d'incendie

- Le plan des axes de circulation (déviation, sens et déviation...)

- copie des arrêtés municipaux concernant la circulation (interdiction de circulation, de stationnement, de limitation de vitesse et de débits de boissons temporaires)
- l'attestation d'assurance couvrant la manifestation

Contacts utiles

GRAND RASSEMBLEMENT MANIFESTATION RASSEMBLANT PLUS DE 5000 PERSONNES

L'ensemble des documents doit être renvoyé à la préfecture des Deux-Sèvres (Service Interministériel de Défense et de Protection Civile) ou à la sous-préfecture d'arrondissement **au minimum 2 mois avant la date de la manifestation** :

Arrondissement de Niort	Préfecture-Sidpc	05 49 08 68 22	pref-defense-protection-civile@deux-sevres.gouv.fr
Arrondissement de Parthenay	Sous-Préfecture de Parthenay	05 49 94 19 33	sp-parthenay@deux-sevres.gouv.fr
Arrondissement de Bressuire	Sous-Préfecture de Bressuire	05 49 65 16 11	sp-bressuire@deux-sevres.gouv.fr

Une réunion de sécurité, présidée par un membre du corps préfectoral, sera organisée et donnera lieu à une note de sécurité cosignée par le maire et l'autorité préfectorale.

MANIFESTATION SPORTIVE

Pour toute manifestation sportive, quel que soit le nombre de personnes qu'elle rassemble, **il convient de continuer à compléter l'ensemble des documents listés sur le site internet des services de l'État** : www.deux-sevres.gouv.fr

L'ensemble des documents doit être renvoyé dans les délais impartis (de 1 à 3 mois suivant le type de manifestation) à la préfecture des Deux-Sèvres au bureau des Polices Administratives :

- téléphone : 03.83.34.26.26 du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30
- adresse mail : pref-manifestatives@deux-sevres.gouv.fr

Ou auprès de la sous-préfecture dont vous dépendez.

Sous-préfecture de Bressuire : sp-manifestations-sportives-bressuire@deux-sevres.gouv.fr

Sous-Préfecture de Parthenay : sp-parthenay@deux-sevres.gouv.fr

MANIFESTATION AERIENNE

En ce qui concerne les manifestations aériennes, **l'ensemble des documents doit être adressé à :**

pref-manifestations-aeriennes@deux-sevres.gouv.fr